

FORMATIN AIPR CONCEPTEUR

Autorisation d'intervention à proximité des Réseaux

▪ Objectifs

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
Être capable de comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences par rapport aux obligations réglementaires.
Préparer et passer l'examen AIPR « Concepteur »

▪ Durée : 7 heures soit 1 journée	▪ Nombre de stagiaires : 4 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ Public

Responsable de projet chargé d'effectuer les déclarations de projet de travaux (DT) et d'encadrer les projets d'intervention à proximité des réseaux.

▪ Prérequis

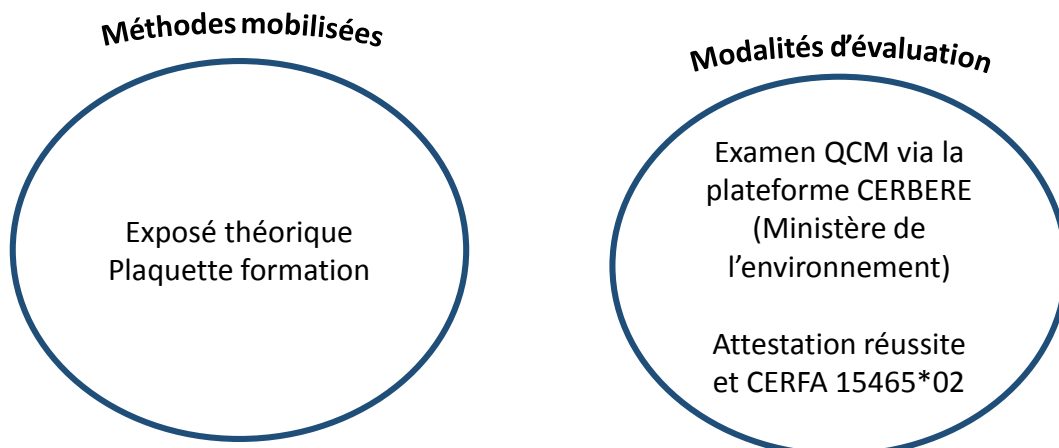
Savoir lire, écrire et parler la langue française.

▪ Profil du ou des formateurs

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formateurs détenteurs de l'AIPR.

Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS).



MAGER PRO

Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 Barberey-Saint-Sulpice - 03 25 73 58 85

Agence de Reims : ZI Farman, 6 Rue André Rieg 51100 Reims - 03 26 86 32 50

Email : contact@magerpro.com - Site internet : www.magerpro.com

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Contexte de la réforme et de l'AIPR :

- ❖ Cas d'accident
- ❖ Rôles et missions et responsabilités des différents acteurs
- ❖ Le guichet unique

Rappel de la réglementation :

- ❖ Code du travail
- ❖ Code de l'environnement
- ❖ Les décrets
- ❖ Les guides techniques et fascicules

Procédures administratives :

- ❖ Les acteurs, qui fait quoi ?
- ❖ DT et DICT
- ❖ Compte rendu de marquage
- ❖ Constats contradictoires et d'arrêt
- ❖ Avis de travaux urgent

Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement :

- ❖ Caractéristiques des réseaux
- ❖ Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant)
- ❖ Classes de précision
- ❖ Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...)
- ❖ Repérage et Précision de localisation
- ❖ Règles de marquage – piquetage

Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux :

- ❖ Terrassement avec engins
- ❖ Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier
- ❖ Travaux sans tranchée
- ❖ Règles de précaution

Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident

Cas pratiques réalisés durant la formation :

- ❖ Rédaction de DT – DICT

Examen AIPR « Concepteur »

AIPR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



MAGER PRO

Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 Barberey-Saint-Sulpice - 03 25 73 58 85

Agence de Reims : ZI Farman, 6 Rue André Rieg 51100 Reims - 03 26 86 32 50

Email : contact@magerpro.com - Site internet : www.magerpro.com